



Ecoen, le 2 juillet 2021

CHEF-LIEU DE CANTON
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

Hôtel de Ville
Place de la Mairie 95440 ECOUEN
Tél : 01.39.33.09.00
Fax : 01.34.19.63.29

DRIEAT / SCDD
Département Evaluation
Environnementale
12 cours Louis LUMIERE
CS 70027
94307 VINCENNES CEDEX

Nos références : CD/SF 087/2021

Affaire suivie par : **Sandrine FERRERO**
Responsable Service urbanisme
LR AR 1A 190 823 4578 3

Objet : saisine autorité environnementale

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous consulter pour avis en tant qu'Autorité Environnementale, conformément aux articles L104-1 et R104-21 du code de l'urbanisme. Cette consultation porte sur la prise en compte de l'environnement par mon projet de modification Plan Local d'Urbanisme et sur son évaluation environnementale.

Selon l'article R104-32 du code de l'urbanisme, la formulation de votre avis intervient dans les deux mois suivant la date de réception de cette saisine. Date dont vous voudrez bien m'informer.

Vous trouverez en pièce jointe l'ensemble des éléments prévus à l'article R104-30 du code de l'urbanisme

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Catherine DELPRAT
Maire d'Ecoen

